



**COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC**

819 rue Roy Est, Montréal, QC H2L 1E4; tél.: (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283; coalition@cqct.qc.ca ; www.cqct.qc.ca

MÉMOIRE SUR LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC

**La lutte contre le tabac au Québec :
Revenus supplémentaires
Économies pour le système de santé
Amélioration de la santé des Québécois**

16 janvier 2004

Consultations prébudgétaires
Cabinet du ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3.

Selon les plus récents chiffres¹, 47 581 Canadiens meurent à chaque année à cause du tabac, dont 1107 à cause de l'exposition à la fumée secondaire. Au Québec, 13 295 personnes meurent d'une maladie causée par le tabagisme, dont 309 par la fumée secondaire. Les décès dus au tabac représentent environ un décès sur 4 et constitue la plus importante cause de décès prématurés dans notre société.²

Le tabagisme est ses énormes coûts en termes humains et économiques demeure un énorme défi pour les gouvernements. Cependant, une stratégie globale de lutte contre le tabagisme s'avère efficace pour réduire ce fléau. Par le biais de l'adoption de lois, de mesures fiscales et de programmes d'éducation et de cessation, les gouvernements peuvent contribuer à la réduction du tabagisme et à ainsi que tous les coûts qui lui sont reliés.

Depuis 1998, le Gouvernement du Québec a adopté une série de mesures législatives et fiscales dans le cadre d'une approche globale de lutte contre le tabac : l'interdiction de fumer dans les milieux de travail, une progression de la hausse des taxes sur les cigarettes, des investissements de plus en plus importants dans la lutte contre le tabac et des restrictions sévères sur la promotion. Le Québec a, d'ailleurs, reçu une Médaille d'Or de l'Organisation mondiale de la santé pour avoir été la première juridiction dans les Amériques à avoir complètement interdit la commandite d'événements culturels et sportifs par l'industrie du tabac. Le Québec a également été parmi les premières juridictions au monde à offrir un soutien financier aux fumeurs qui désirent arrêter de fumer, en incluant les aides thérapeutiques à l'abandon du tabac dans le programme public d'assurances médicaments.

L'investissement dans les programmes d'éducation et de cessation, l'adoption de mesures antitabac, les hausses des taxes et l'application vigoureuse des lois ont abouti à d'importantes réductions du taux de tabagisme au Québec. Ce taux a chuté de 34% en 1997³ à 26% en 2002⁴, soit une réduction de près du quart du nombre total de fumeurs en cinq ans. Pour ce qui est des jeunes à l'école secondaire, le taux est passé de 30,4% à 23,1% au cours de la même période⁵, une diminution de 24% en 4 ans. Enfin, la quantité de cigarettes vendues au Québec (vente totale) a également chuté de 32% depuis 1997⁶.

Ce progrès a significativement amélioré la santé et la qualité de vie de la population québécoise et a entraîné (et entraînera) aussi d'importantes économies au système de santé—étant donné à la réduction des traitements onéreux des maladies attribuables au tabac.

Cependant, un taux de tabagisme de 26% demeure inacceptable. (On n'accepterait jamais un taux similaire de SIDA ou de tuberculose dans la population!) La lutte contre le tabac doit progresser sur tous les fronts, dont certains, comme les taxes et le financement du programme de lutte contre le tabac, reviennent au ministère des Finances. Les revenus supplémentaires provenant des taxes sur le tabac, ainsi que les économies au système de santé attribuables à la baisse du tabagisme, sont également d'intérêt particulier pour des stratégies budgétaires courantes et futures.

¹ « Makomaski, I., Kaiserman, M.J., « Mortality Attributable to Tobacco Use in Canada and its Regions, 1998 », Revue Canadienne de Santé Publique, Vol. 95, No 1, janv.-fév. 2004

² Décès au Québec en 1998 : 54 004, Institut de la statistique du Québec, « Naissances, décès et mariages par mois, Québec, 1995-2003 », janvier 2004

³ Santé Canada « Enquête nationale sur la santé de la population : Le tabagisme au Canada, Cycle 2 (1996-1997) », janvier 1999

⁴ Santé Canada, « Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada : Survol des résultats pour 2002 », juillet 2003

⁵ Institut de la statistique Québec, « Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002 », 2003

⁶ Coalition canadienne pour l'action sur le tabac, « Enhancing Public Health and Public Revenue: recommendations to Increase Tobacco Taxes », octobre 2003 ; ("Sales data as reported to Health Canada. Does not include roll-your-own")

Par le biais de ce mémoire, nous recommandons que le gouvernement :

- 1) **poursuive la stratégie d'augmentation des taxes sur le tabac, avec une hausse de 7,50 \$ la cartouche en début 2004 ;**
- 2) **applique une nouvelle formule d'équivalence dans son plan de taxation pour le tabac à rouler, soit de 0,5 g = 1 cigarette (versus le taux actuel de 1 g = 1 cig.) ;**
- 3) **maintienne le programme de remboursement des aides à l'arrêt tabagique du programme d'assurance médicaments du Québec ;**
- 4) **investisse les revenus supplémentaires provenant des hausses des taxes dans la prévention, particulièrement dans la lutte contre le tabac ;**
- 5) **augmente progressivement le budget de la lutte contre le tabac d'un montant de 5 millions \$ par année pour atteindre 75 millions \$⁷ en 2012 ;**

PARTIE A – LE COÛT DU TABAC

Plusieurs études ont estimé le coût du tabagisme pour la société. Ces études examinent différents coûts et datent de différentes années. Pour avoir une idée plus claire des coûts du tabac au Québec, nous avons mandaté le Groupe d'Analyse pour faire un examen des études et statistiques disponibles pour produire un portrait plus global et actualisé (en dollars 2002) de ces coûts pour le Canada et pour le Québec.

Six grandes catégories de coûts engendrés par l'usage du tabac peuvent ont été répertoriées :

- (1) les coûts en soins de santé
- (2) les coûts supportés par les employeurs
- (3) les coûts de prévention et de recherche
- (4) les coûts des incendies dus au tabac
- (5) les coûts liés à une mort prématurée et
- (6) les coûts spécifiques à la fumée secondaire.

Le résultat est stupéfiant. Le tabac engendre **des coûts annuels de plus de 15 milliards de dollars pour le Canada.**⁸

Canada	En millions de dollars (2002)	Pourcentage du coût total
Coûts en soins de santé	3 928	24.92%
- hôpitaux	3 182	20.08%
- médecins	746	4.71%
- médicaments	21	0.13%
Coûts supportés par les employeurs⁹	4154	26.21%
- absentéisme	753	4.75%
- perte de productivité	2 992	18.88%
- hausse des primes d'assurance-vie	253	1.60%
- coûts des aires pour fumeurs	156	0.98%

⁷ Demande des groupes de santé du Québec depuis avril 2001 : Communiqué de presse « Une étude économique conclut à la rentabilité d'un investissement accru dans la lutte contre le tabac. Sondage à l'appui, 90 groupes de santé demandent que la prochaine hausse des taxes sur le tabac serve à financer des programmes de réduction du tabagisme. », 3 avril 2001

⁸ Groupe d'Analyse, « Mise à jour des coûts du tabagisme pour la société », 15 janvier 2004.

⁹ [Référence du tableau de l'étude du Groupe d'Analyse :]On peut argumenter que la hausse des primes d'assurance-vie n'est pas un coût à proprement parler, mais plutôt un transfert de richesse dans le temps (les indemnités seront versées durant une plus longue période aux survivants). D'autre part, l'inclusion dans

<i>Coûts pour prévention et recherche</i>	<i>112</i>	<i>0.71%</i>
<i>Coûts des incendies</i>	<i>85</i>	<i>0.54%</i>
<i>Coûts associés à la mortalité prématurée</i>	<i>6 416</i>	<i>40.49%</i>
<i>Coûts associés à la fumée secondaire</i>	<i>1 131</i>	<i>7.14%</i>
COÛT TOTAL DU TABAGISME	15 847	100%

En ce qui concerne les coûts pour le Québec, les auteurs se basent sur le ratio entre le nombre de fumeurs au Canada et au Québec pour dire : « Il nous est donc permis de penser que l'ensemble des coûts attribuables au tabagisme avoisinerait les **4,3 milliards pour le Québec.** »

PARTIE B – LES TAXES SUR LE TABAC

La hausse des taxes sur le tabac constitue le meilleur moyen de diminuer l'incidence du tabagisme, et c'est aussi le moyen le plus rentable¹⁰. L'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale recommandent fortement l'augmentation des taxes pour lutter contre le tabac. Dans son dernier rapport (avril 2000), la Banque mondiale affirme que les mesures fiscales sont des mesures « *réellement efficaces* » pour dissuader les jeunes : « *Tous les chercheurs ont constaté que les augmentations de prix encouragent certains fumeurs à cesser, qu'elles empêchent d'autres personnes de commencer et qu'elles réduisent le nombre d'anciens fumeurs qui recommencent à fumer* ».

Associée à une loi sur le tabac efficace, à des programmes rigoureux de prévention, à du soutien pour ceux qui désirent cesser de fumer, le prix élevé des cigarettes a un effet rapide et permanent sur les taux de tabagisme.

Les bénéfices reliés aux hausses des taxes sur les cigarettes sont nombreux:

- diminution du tabagisme, surtout chez les jeunes
- réduction de la morbidité due au tabagisme
- réduction des coûts au système de santé
- augmentation des revenus gouvernementaux

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont procédé à des hausses progressives des taxes sur les produits du tabac, la dernière étant l'augmentation provinciale de 2,50 \$ la cartouche. Bien que ces augmentations soient des pas dans la bonne direction, il n'en demeure pas moins que le Québec se retrouve encore au bas de l'échelle des prix des provinces canadiennes (juste devant l'Ontario) et qu'il y a encore bien du terrain à rattraper avant même d'atteindre la moyenne canadienne..

Le Québec pourrait augmenter ses taxes de 10 \$ et il n'atteindra toujours pas la moyenne canadienne, incluant le Québec et l'Ontario. Si on exclut ces deux provinces, le manque à gagner s'élève à de plus de 13 \$. Notons que la différence entre les prix du Québec et de la Saskatchewan est de 16,44 \$!

le calcul du coût des aires pour fumeurs pourrait aussi être remis en question dans le contexte actuel puisque la loi interdit maintenant de fumer sur le lieu de travail. Nous avons tout de même inclus ces coûts dans nos calculs de façon à avoir des chiffres comparables à ceux du Conference Board.

¹⁰ Banque mondiale, « Tobacco Control at a glance », Juin 2003

Province	Prix ⁽¹¹⁾	Taxes prov.
Colombie-Britannique	79,60 \$	35,80 \$
Alberta	75,53 \$	32,00 \$
Saskatchewan	79,77 \$	32,00 \$
Manitoba	79,33 \$	31,00 \$
Ontario	62,37 \$	19,70 \$
Québec	63,33 \$	20,60 \$
Nouveau-Brunswick	71,40 \$	23,50 \$
Nouvelle-Écosse	74,32 \$	26,04 \$
Île-du-Prince-Édouard	73,28 \$	29,90 \$
Terre-Neuve	78,88 \$	30,00 \$
Yukon	69,54 \$	26,40 \$
Territoires du Nord-ouest	86,23 \$	42,00 \$
Nunavut	77,68 \$	31,20 \$

← **Nouveau prix d'une cartouche de 200 cigarettes (incluant les récentes hausses en Ontario et au Québec).**

En novembre 2003, plus de 70 organismes de santé québécois ont demandé une hausse minimum de 10 \$ la cartouche. Malgré cela, le gouvernement a procédé à une hausse modeste de 2,50 \$ la cartouche, suivant l'exemple de l'Ontario. Les groupes ont par la suite exprimé leur désaccord face au fait que le Québec semble toujours vouloir s'aligner sur le prix le plus bas au Canada, soit celui de l'Ontario. Au contraire, le Québec pourrait s'aligner sur les prix les plus élevés, ou du moins sur la moyenne canadienne.

Les taxes sauvent des vies

Dans les pays industrialisés, l'élasticité-prix de la demande est de l'ordre de -0,4, c'est-à-dire qu'une augmentation de prix de 10 % provoque une baisse de la consommation de 4%. Cette baisse est plus prononcée chez les jeunes, soit de -0,6%. Environ la moitié de cette baisse est attribuable aux fumeurs qui arrêtent de fumer (et aux jeunes qui ne commencent pas), alors que l'autre moitié est imputable à ceux qui continuent de fumer mais qui diminuent leur consommation quotidienne.

Une hausse supplémentaire de 7,50 \$ des taxes provinciales provoquerait une baisse de 4,47 % de la consommation du tabac, ou diminuerait le nombre de fumeurs au Québec de 36 000. Cela signifie que **18 000 personnes ne mourront pas d'une maladie causée par le tabagisme** qui autrement en seraient décédées.

Taxes populaires

Il n'y a pas de champ de taxation qui provoque aussi peu de contestations de la part des citoyens que le tabac. Les sondages menés au cours des dernières années au Québec et ailleurs au Canada démontrent que près de 70 % de la population appuie généralement une hausse de taxe sur les produits du tabac. Étant non-fumeurs, les trois-quarts des gens ne seraient pas touchés par une telle hausse. De plus, les études démontrent que les fumeurs sont généralement d'accord avec les mesures susceptibles de prévenir le tabagisme chez les jeunes ou de venir en aide aux fumeurs.

¹¹ Fondation pour la lutte contre le tabac (Ottawa), Janvier 2004.

PARTIE C - LA TAXES SUR LE TABAC À ROULER

Depuis plusieurs années, le Québec applique la même taxe à 200 g de tabac à rouler qu'à 200 cigarettes. Il s'agit tout de même d'un traitement préférentiel flagrant: en moyenne, 0,6 g de tabac est suffisant pour rouler une cigarette. Dans le cas de certaines des marques les plus connues, il en faut moins de 0,5 g.

Ce traitement préférentiel du tabac à rouler a coûté environ 37,5 millions \$² pour les douze mois se terminant le 30 juin 2003. La récente hausse de taxes a encore creusé l'écart entre les cigarettes et le tabac à rouler, et il est à prévoir qu'un pourcentage plus important des fumeurs se tournera vers le tabac à rouler. Cette échappatoire fiscale coûtera donc de plus en plus cher au Trésor québécois.

Nous recommandons donc que le Québec applique une nouvelle formule d'équivalence dans son plan de taxation pour le tabac à rouler, soit de 0,5 g = 1 cigarette.

PARTIE D – REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES TAXES SUR LE TABAC

Malgré la baisse de consommation du tabac qui l'accompagne, une hausse des taxes sur le tabac augmente les revenus gouvernementaux. Ce phénomène s'explique par le fait que, toute proportion gardée, la valeur des revenus perdus par la réduction de la demande ne rejoint pas la valeur des revenus supplémentaires liés à la hausse de la taxe. Un modèle développé dans le cadre d'une étude de la Banque mondiale a conclu qu'une hausse de 10% de la taxe d'accises augmenterait les revenus gouvernementaux d'environ 7%.

Le gouvernement du Québec a encaissé 857 millions de dollars en taxes sur le tabac en 2002-2003¹³. À ce montant s'ajoutent 100 millions \$ résultant de la plus récente hausse de 2,50 \$ effectuée en décembre 2003¹⁴. Une prochaine **augmentation de 7,50 \$ ajouterait 290 millions par années** à ce montant, pour atteindre plus de 1,2 milliards par année.

Augmentation des taxes	Avec TPS	pourcentage d'augmentation (médiane)	Volume après hausse, élasticité = -0,4	Revenus prévus	Revenus supplémentaires
5.00 \$	5.35 \$	8.11%	45,547,501	1,166,016,027 \$	196,297,498 \$
7.50 \$	8.025 \$	11.92%	44,829,863	1,259,719,140 \$	290,000,611 \$
10.00 \$	10.7 \$	15.58%	44,140,175	1,350,689,366 \$	380,970,837 \$
15.00 \$	16.05 \$	22.49%	42,838,367	1,525,045,867 \$	555,327,339 \$

Les revenus découlant des augmentations de la taxe sur les cigarettes pourraient et devraient servir pour résoudre une partie des problèmes budgétaires dont ont fait état les porte-parole du gouvernement, surtout en ce qui concerne le financement du système de santé. En effet, les taxes perçues sur la vente d'un produit qui cause autant de dommages à la santé publique ne devraient pas être considérées comme des taxes « normales » ou « souhaitables », comme le sont les impôts sur le revenu ou la TVQ sur d'autres produits et services : les taxes sur le tabac devraient être spécifiquement dédiées à éradiquer l'épidémie tabagique, et devraient également contribuer à défrayer les coûts au système de santé qui sont entraînés par le traitement des maladies causées ou aggravées par le tabac.

¹² Fondation de lutte contre le cancer (Ottawa), janvier 2004

¹³ Ministère des Finances, Budget 2003-20004

¹⁴ Ministère des Finances, Communiqué de presse, 3 décembre 2003

PARTIE E: LES TAXES ET LA CONTREBANDE DES PRODUITS DU TABAC

À chaque hausse des taxes ou à chaque possibilité de hausse des taxes, des cris d'alarmes émanent des compagnies de tabac et de leurs alliés concernant la résurgence de la contrebande, tout comme ils l'ont fait en décembre dernier suite à la hausse de 2,50 \$ de la taxe provinciale. En effet, les gémissements de l'industrie concernant la contrebande, accompagnés des sermons contre les hausses des taxes, existent à l'échelle de la planète et sont loin d'être un phénomène unique au Canada.

La contrebande de tabac est un phénomène global qui ne repose pas sur les petits contrebandiers ni sur les fumeurs qui cherchent

à éviter de payer des taxes élevées. Le quart des exportations mondiales de cigarettes sont destinées à la contrebande et ce commerce illicite est alimenté par l'industrie du tabac¹⁵. Ce pourcentage est bien plus élevé que celui du marché illégal de la plupart des autres biens de consommation vendus sur les marchés mondiaux¹⁶.

Tant que l'industrie du tabac ne se retrouve pas accusée de complot dans la contrebande (ce qui peut éventuellement lui coûter cher en termes de poursuites, de problème de relations publiques et de perte de crédibilité auprès des gouvernements), la contrebande de tabac favorise nettement les intérêts des compagnies nationales et multinationales du tabac. En effet, la contrebande réduit les prix des cigarettes—augmentant ainsi la demande—, permet l'introduction de marques illégales dans des marchés restreints et sert de prétexte pour combattre les mesures fiscales antitabac comme les augmentations de taxes.

Le refrain de l'industrie et de ses alliés est toujours le même : à l'échelle de la planète, ils prétendent que la contrebande est le résultat des forces du marché (différence des prix entre les frontières, prix trop élevé pour les consommateurs) et partout, ils prônent la solution de baisser les taxes. Mais là où les taxes ont été diminuées pour tenter d'enrayer la contrebande, le problème de santé publique a augmenté : la consommation de tabac a

augmenté et les revenus des gouvernements ont diminué. De plus, lorsque les taxes sur le tabac demeurent stables, l'industrie procède elle-même à des augmentations du prix afin de majorer ses profits.

En réalité, le prix du tabac est loin d'être la principale cause de la contrebande. La contrebande est plus répandue dans les pays ayant des prix moins élevés¹⁷. Plusieurs pays ont combattu le problème à l'aide de meilleurs contrôles, sans toucher aux taxes (la vraie solution demeurant, toutefois, un contrôle à l'échelle

BAT worried German smokers driven to black market -

Reuters

January 13, 2004

Berlin – (Reuter) British American Tobacco said on Tuesday that higher German tobacco taxes may be driving smokers to the black market after company market research showed cigarette sales in Germany had fallen by 2.4 percent since 2002. ...

The Federal government has raised taxes three times in the past two years and plans to raise the tax on cigarettes three more times in the next two years. On March 1, 2004, the price of a standard pack of cigarettes will rise from three to four euros.

"Our concern is that the new taxes will not stop people smoking, but that they will turn to the black market and cheaper forms of tobacco," the company spokesman said. "All experts say the taxes increases will not bring in the revenue that the government expects they will," the authors of the company's press release said.

A German Health Ministry spokeswoman said she could not confirm the figures produced by BAT and declined to comment on them.

Cigarette makers to appeal against tax hike ()

MEXICO CITY, Dec 23, 2003 (Crónica/Corporate Mexico by Internet Securities, Inc. via COMTEX) –

British American Tobacco (BAT), manufacturer of cigarettes Boots, Kent, Raleigh and Montana in Mexico, will take legal action against the approval of the 20% additional tax on final prices of cigarettes approved by the Senate. BAT said the tax would destroy the industry, which employs more than 500,000 people in Mexico.

¹⁵ Luk Joossens, sociologue au Centre bruxellois de recherche et d'information des organisations de consommateurs et expert de l'Organisation mondiale de la santé dans Communiqué d'information à l'intention des journalistes, 1ère Conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, 17 septembre 2002.

¹⁶ « Maîtriser l'épidémie : L'État et les aspects économiques de la lutte contre le tabagisme », Banque mondiale, Washington, 2000

¹⁷ Joossens, L., Raw, M., "How can cigarette smuggling be reduced?", British Medical Journal, Volume 321, octobre 2000.

internationale)¹⁸. Le véritable problème, c'est la fraude commise du côté des fournisseurs motivée par le désir de se soustraire aux taxes et d'augmenter la consommation.

Durant la crise de la contrebande dans les années 1990, c'était l'industrie canadienne du tabac qui alimentait les réseaux de contrebande avec des milliards de cigarettes en les 'exportant' dans les entrepôts hors-taxes aux États-Unis. Les enquêtes menées par les autorités ont généré suffisamment de preuves pour convaincre le gouvernement fédéral d'entreprendre une poursuite civile contre JTI Macdonald et le Conseil canadien des fabricants de produits du tabac. Il a annoncé le 13 août dernier qu'il intentera des poursuites civiles devant les tribunaux canadiens pour récupérer 1,5 milliard \$ de plusieurs compagnies de tabac qui auraient facilité les opérations de contrebande afin d'encaisser des profits illicites et non-taxés. De plus, le 28 février 2003, la GRC a porté des accusations de fraude et de complot en vue de commettre une fraude contre JTI-Macdonald, certaines de ses filiales et certains de ses cadres supérieurs pour leur implication dans la contrebande. La GRC a également annoncé que son enquête se poursuit. Enfin, le ministère du Revenu du Québec entreprend une vérification comptable chez JTI-MacDonald pour voir #a récupérer plus de 1 milliard de dollars en taxes non-payées à cause de la contrebande.

De plus, le gouvernement fédéral a introduit en avril 2001 une série de mesures pour empêcher la contrebande, dont une taxe à l'exportation non-remboursable de 29,50 \$ pour toute exportation qui dépasse 1.5% de la production totale d'un manufacturier. Le gouvernement fédéral a également alloué 55 millions de dollars en 2001 à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au ministère du Solliciteur général du Canada, à la Gendarmerie royale du Canada et au ministère de la Justice du Canada pour l'administration, la surveillance et l'évaluation de ces mesures pour combattre la contrebande.

L'effet combiné de ces démarches rendent la contrebande des cigarettes « exportées » par l'industrie du tabac tout à fait impossible : non seulement est-elle surveillée de tous côtés, mais ce genre de manœuvre n'est tout simplement plus rentable pour les compagnies canadiennes de tabac.

Certes, il y a toujours un certain niveau de contrebande. Mais dire qu'on revient aux niveaux de contrebande des années 1990 est tout à fait faux. Par exemple, en décembre 2003, les syndicats prétendaient que la contrebande d'aujourd'hui atteint les mêmes niveaux qu'au cœur de la crise de la contrebande des années 1993 (estimé 25% du marché des cigarettes en 1993 ¹⁹). Pour appuyer leurs allégations, les syndicats des travailleurs des manufactures du tabac prétendent qu'ils se fient à des études de la GRC. Or, le dernier rapport (2003) du Service canadien de renseignements criminels souligne que :

« Depuis 2001, les taxes fédérales et provinciales sur le tabac augmentent graduellement. Malgré cette augmentation, on ne constate aucune hausse subite et comparable à celle de 1993, historiquement considérée le point culminant d'activités de contrebande, du nombre d'activités illicites en rapport avec le tabac. »

Selon Statistiques Canada, les ventes rapportées au cours des derniers 12 mois jusqu'en octobre 2003 étaient de **35,9 milliards**. Les ventes rapportées au cours des 12 mois de la période avant la hausse des taxes en avril 2001 (mars 2000 à février 2001 — pour écarter toute possibilité de période de « stockage » pré-taxes) étaient de **43,2 milliards**. Si 35.9 milliards étaient seulement les trois quarts de la consommation réelle en 2003, alors la consommation totale (47.9 milliards) représenterait une **augmentation de 10% de la consommation** comparativement à la période 2000-2001. Cela est réfuté par les indicateurs du tabagisme :

¹⁸ Joossens, L., Raw, M., "How can cigarette smuggling be reduced?", British Medical Journal, Volume 321, octobre 2000.

¹⁹ Imasco Ltée, Rapport annuel 1993 ; Lindquist Avey Macdonald Baskerville. 1994. "Cigarette smuggling in the United States", 15 août 1994, cité dans le livre : Rob Cunningham, « La Guerre du Tabac », Centre de recherches pour le développement international, 1997

En effet, il est possible de suivre l'évolution du marché du tabac au Canada soit par le nombre de cigarettes vendues soit par la prévalence du tabagisme au sein de la population. Selon les dernières données de Statistiques Canada, il y a eu une baisse progressive des ventes (**diminution de 19,7%**) depuis les 7 dernières années. Parallèlement, les sondages effectués par Santé Canada démontrent que la prévalence du tabagisme au Canada suit la même tendance, **passant de 30,5 en 1995²⁰ à 25% en 1999²¹ à 21,0% en 2002²² (diminution de 31,1%)**. Il est à noter que les enquêtes sur le tabagisme ne tiennent pas compte du statut légal du tabac consommé : on demande aux personnes interrogées si elles fument ou non. La réalité, c'est qu'il y a eu une forte diminution du tabagisme au Canada, d'où la diminution des ventes légales du tabac. Si les taxes ont provoqué un marché illicite, il n'est pas significatif.

À cause des enquêtes, des poursuites, de la surveillance et de la taxes à l'exportation, les grands cigarettiers ne sont plus en mesure de participer à la contrebande. C'est dire que s'il y a un marché de 10 milliards de cigarettes illégales, elles sont ou bien des cigarettes qui ne sont pas des marques populaires (ce qui serait visible) ou bien des contrefaçons des marques populaires. (Il est important de souligner que les fumeurs canadiens sont généralement très fidèles à leurs marques de cigarettes. À l'époque, la crise de la contrebande a explosé car les cigarettes vendues sur le marché noir étaient de marques canadiennes, ce qui n'est pas le cas actuellement.)

Une importante contrebande de marques contrefaites n'est donc pas dans l'intérêt économique des grandes compagnies de tabac. Il est plutôt dans leur intérêt de collaborer avec les autorités gouvernementales pour freiner les contrebandiers actuels pour qu'ils ne s'accaparent pas d'une part significative de leur marché. Les marques contrefaites sont facilement détectables par les grands cigarettiers car ces derniers détiennent des mécanismes de repérage sophistiqués qui les alerteraient si un ou plusieurs détaillants achetaient soudainement significativement moins de leurs cigarettes. Outre leurs systèmes de surveillance de toutes leurs transactions²³, les compagnies de tabac disposent d'une véritable armée de représentants qui sillonnent tous les points de vente au pays. Ils sont donc en mesure de suivre à la trace leurs ventes dans chacune des régions du pays et peuvent rapporter aux autorités toute baisse anormale de leurs ventes dans le but de déclencher les enquêtes nécessaires pour démasquer toute activité de contrebande dans cette région.

Il y a sans doute des cigarettes illégales qui circulent sur le marché canadien. Mais il faut garder en perspective la grandeur du problème. Les adversaires soulignent avec grande émotion le fait que « *Les saisies de contrefaçons, de marques d'au moins deux fabricants canadiens, totalisent depuis l'été, en valeur, 21 millions.* »²⁴ Les médias ont également rapporté que l'équipe [de la GRC sur la frontière du territoire Mohawk d'Akwesasne] « *a saisi plus de 920 caisses de cigarettes (46150 cartouches), valant 1 million \$ ou 22 \$ par cartouche en taxes fédérales impayées, cette année, cela dépasse les 617 caisses (31 000 cartouches) saisies l'année passée.* »²⁵

Mais 21 millions \$ de cigarettes de contrefaçon ne représentent qu'une fraction de 1 % du marché canadien²⁶. En ce qui concerne les saisies de cette année sur la frontière du territoire de Akwesasne, **920**

²⁰ National Population Health Survey, 1994/95

²¹ Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, Résultat 1999, Santé Canada

²² Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, Résultat 2002, Santé Canada

²³ Rothman, Benson & Hedges, Rapport annuel, 2002

²⁴ Yves-Thomas Dorval, Imperial Tobacco, rapporté par La Presse, 6 décembre 2003

²⁵ The Gazette, 8 décembre 2003

²⁶ Pourcentage estimé à 0,179 % basé sur une estimation du marché total de 11,747 milliards \$: calcul approximatif utilisant les revenus totaux en taxes (8 milliards \$ en 2003) et que pourcentage que représentent les taxes (68,1 %) du prix des cigarettes (selon Imperial Tobacco, communiqué de presse 5 décembre 2003).

caisses représentent **moins de 0,02 % du marché** canadien,²⁷ alors que la crise de la contrebande des années 1990 affectait **au moins 25% du marché**. Pour avoir un impact significatif sur le marché canadien, les cigarettes de contrebande provenant des réserves autochtones nécessiteraient un flot constant de milliers de véhicules à chaque jour entrant et sortant des réserves, ce qui serait facile à détecter.

Enfin, il y a toujours la contrebande inter-provinciale. Mais dans ce cas, ce seraient les prix réduits au Québec et en Ontario qui en serait la cause, étant donné l'importance de la différence de prix entre le Manitoba (79,33 \$) et l'Ontario (62,37\$) ou entre le Nouveau Brunswick (71,40 \$) et le Québec (63,33 \$).

PARTIE F: INVESTISSEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE TABAC

Comme nous l'avons dit plus haut, les taxes perçues sur la vente du tabac, un produit mortel qui est la principale cause de maladies et de décès évitables dans notre société, ne peuvent pas se comparer aux autres taxes sur les produits et services comme la TVQ. Les revenus gouvernementaux qui proviennent de la vente de tabac n'ont en bout de compte aucun effet bénéfique pour la société, dans le sens que chaque dollar encaissé par les taxes sur le tabac est accompagné d'une détérioration de la santé dans la population et des coûts bien plus élevés pour la société.

Pour cette raison, il est logique qu'une importante part de ces revenus servent à combattre l'épidémie qui les génère. En effet, outre les taxes sur le tabac, le niveau d'investissement est déterminant pour assurer l'efficacité d'un programme de lutte contre le tabac.²⁸

Selon les recommandations des *Centers for Disease Control and Prevention (CDC)*, le budget de la lutte contre le tabac devrait se situer **entre 64 et 178 millions \$**²⁹ pour une population de la taille du Québec. Les groupes de santé québécois demandent depuis des années un montant de **75 millions de dollars**, soit environ 10 \$ per capita. Ce montant (75M \$) représente moins de 8 % des revenus de 957 millions \$ que le Québec perçoit annuellement avec les taxes provinciales sur le tabac.

Compte tenu des questions administratives et de ressources humaines, ce montant devrait être atteint de manière progressive. Par exemple, le gouvernement pourrait augmenter le budget actuel de lutte contre le tabac (35 millions \$ incluant le remboursement des aides thérapeutiques pour l'arrêt tabagique) de 5 millions \$ à tous les ans jusqu'à ce que le montant de 75 millions \$ soit atteint en 2012 (8 ans).

Nous demandons également que tout investissement dans la lutte contre le tabac soit proclamé récurrent. Cette mesure permettrait au ministère de la Santé et des Services sociaux de planifier le financement de programmes de prévention et de réduction du tabagisme plus efficaces. La lutte contre le tabac se fait mieux par une approche globale et soutenue, incorporant des programmes, des services et des campagnes dont le déroulement se fait sur plusieurs années.

Ce montant de 75 millions pourrait financer les fondements essentiels pour une stratégie de lutte efficace contre le tabac, dont :

²⁷ Pourcentage estimé à 0,0127 %, calculé à partir de la valeur de la taxes sur 46150 cartouche (1,0153 millions \$) versus les revenus totaux en taxes (8 \$ milliards en 2003).

²⁸ Siegel, M., « The Effectiveness of State-Level Tobacco Control Interventions : A Review of Program Implementation and behavioral Outcomes », Annual Review of Public Health, Vol. 23, pp 45-71, mai 2002.

²⁹ Conversion selon la Banque du Canada des chiffres pour la Caroline du Nord, avec une population comparable au Québec ("Total upper estimate = \$ US 118 626 000, total lower estimate = \$ US 42 591 000) ; Centers for Disease Control and Prevention, "Best Practices for Tobacco Control Programs", août 1999

- Les programmes de prévention
- Les grandes campagnes médiatiques et d'éducation
- Les supports pour l'arrêt tabagique
- La recherche, la surveillance et l'évaluation
- L'application de la loi
- Le développement de nouvelles politiques législatives / réglementaires
- L'administration, la gestion et la coordination
- La formation
- Les activités juridiques
- Les relations gouvernementales nationales et internationales

PARTIE G : LA LUTTE CONTRE LE TABAC ET LES ÉCONOMIES AU SYSTÈME DE SANTÉ

Une autre étude économique³⁰ effectuée par le Groupe d'Analyse en mai 2002 a estimé les économies au système de santé dues à la réduction du tabagisme, en se basant sur les coûts liés au traitement des accidents cérébro-vasculaires, maladies pulmonaires obstructives chroniques et cancers de la bouche causés par le tabac.

Selon lui, pour le Canada, **chaque diminution de 1% de la prévalence du tabagisme** (et de une cigarette par jour par fumeur) entraînerait une **réduction des coûts en soins de santé annuels de 65,7 millions \$ à 88,6 millions \$**, montants récurrents d'année en année et qui n'incluent pas tous les autres coûts indirects.

En se basant sur l'hypothèse selon laquelle les coûts sont répartis suivant la population³¹ (ce qui mènerait à une estimation conservatrice des coûts québécois puisque le taux de tabagisme est plus élevé que la moyenne canadienne), les économies correspondantes pour le Québec découlant d'une **baisse de 1%** de la prévalence du tabagisme se situeraient entre **15,7 et 21,1 millions \$ par année, récurrents d'année en année**. Un programme soutenu de réduction du tabagisme, qui réduirait le taux de tabagisme de **1 % par année**, résulterait ainsi en des économies globales allant de **588 millions \$ à 886 millions \$** pour le Québec en dix ans.

L'étude montre qu'un investissement considérable (comme 75 millions \$ par année) dans la lutte contre le tabac serait non seulement compensé par la réduction des coûts des soins de santé liés au tabagisme, mais produirait un bénéfice net de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars.

CONCLUSION

Non seulement la lutte contre le tabac sauve elle des milliers de vies, empêche la souffrance de milliers de Québécois et Québécoises et améliore la santé et la qualité de vie de la population en générale, mais elle s'avère extrêmement rentable pour le gouvernement. Ainsi, le gouvernement doit, en toute logique, prendre les moyens législatifs et économiques à sa disposition pour poursuivre efficacement cette lutte. En ce qui concerne les mesures fiscales, le gouvernement doit non-seulement continuer d'investir des sommes appropriées dans son programme de lutte contre le tabac, mais aussi les augmenter. Heureusement, il dispose d'une source de revenus qui est non seulement immense, mais désirable en terme de santé publique : les taxes sur le tabac. En effet, il est exceptionnel que les décideurs politiques aient la possibilité d'avoir un impact aussi profond et positif sur la vie de milliers de Québécois et sur le bien-être de la société en général... tout en augmentant simultanément ses revenus.

³⁰ Groupe d'Analyse Économique, « Impact d'un programme anti-tabagique sur le coût des soins de la santé au Québec », 26 mars 2001.

³¹ Statistique Canada, Population pour 2001 (Québec : 7 410 500 / Canada : 31 081 900 ; ratio = 0.2384185)